

28 L 11:2

Monsieur

Je vous rends infinies graces, du consentement qu'avuis obtenu de
 son Altesse: que je puisse user du passport de Exeltes, lequel
 aij pris pour deux mois; et suis un million de remerci-
 mens de m'avoir de livré de cinquans de piéces, que me rendit
 l'engagé au Sas: plains son camarade le Capt: Heperen qui
 sera tout deroché, car ses deux avoient intievement, resolu de
 mentee prendre; par mille malice. Cependant prie tres
 humblement, qu'il plaise a son Altesse, de vouloir survenir
 la garnison de Orensep: de quelques autres compagnies, car
 les deux ventres, qui y son, fatigués fort la garnison, et nous
 obligé a faire double garde; le Capt: Ke estant retiré
 la moitié de la garnison sera toujours en garde; les quelles
 raisons veins esperer, de quelque effect: Cependant demeure
 toute ma vie

Monsieur

aij reçu la vostre du 6. de sept:
du 13. d'octob:

ce 2. d'octob: de ma maison
a Buchen, en partant vers Orensep:
1677

Je suis tres humble
et tres obligé serviteur

Altesse de Saxe
Heperen

